

# PROGRAMME DE SOUTIEN PROMOTIONNEL

## ENTREPRISES ET ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

---

La Ville de Waterloo et sa communauté bénéficient de plus en plus d'un important achalandage touristique et d'un bon rayonnement dans les médias traditionnels et sociaux. Nous souhaitons poursuivre nos efforts en ce sens.

Une des actions à prendre est de sortir de notre patelin pour se positionner dans les itinéraires. Pour nous aider, nous ciblons un important réseau qui nous permettra d'être pris en compte dans la planification et les excursions des visiteurs. Après tout, ce n'est pas tout de les attraper au passage. Et cela se planifie dès maintenant.

Ce programme vous aidera à intégrer le réseau de promotion de Tourisme Cantons de l'Est. L'adhésion au réseau offre plusieurs services et avantages dont de la visibilité pour tous ses membres dans le guide touristique des Cantons-de-l'Est, distribué à travers la province, le Canada et les États-Unis, ainsi que sur le site Internet [cantonsdelest.com](http://cantonsdelest.com) et [easterntownship.org](http://easterntownship.org).

---

**LA VILLE DE WATERLOO REMBOURSE 75 % DES COÛTS  
D'INSCRIPTION AU GUIDE TOURISTIQUE DE TOURISME  
CANTONS-DE-L'EST ET À LEURS SITES INTERNET.**

**LA VILLE DE WATERLOO REMBOURSE 50 % DES COÛTS  
D'INSCRIPTION AUX MARQUES DISTINCTIVES ASSOCIÉES À  
TOURISME CANTONS-DE-L'EST, SUR APPROBATION PRÉALABLE.**

# SOUTIEN PROMOTIONNEL

## OBJECTIFS

- Positionner les entreprises et les événements à caractère touristique dans l'offre globale de la région.
- Améliorer la visibilité des entreprises et des événements pour favoriser l'achalandage.
- Soutenir financièrement l'adhésion des entreprises et organisateurs d'événements touristiques.

## ADMISSIBILITÉ

- Être propriétaire d'une entreprise offrant des produits ou des services à caractère touristique.
- Être organisateur d'événement à caractère touristique et avoir obtenu la reconnaissance de l'organisme auprès de la Ville.
- Répondre aux critères, conditions et modalités d'admissibilité et d'inscription de Tourisme Québec et Tourisme Cantons-de-l'Est. \*Toute demande est sujette à leur acceptation.

## CONDITIONS

- L'entreprise ou l'organisateur d'événement doit avoir complété son adhésion et son inscription auprès de Tourisme Cantons-de-l'Est à temps pour apparaître dans le guide touristique et sur les sites web, selon la date fournie par Tourisme Cantons-de-l'Est.
  - Sous réserve de particularité, vous aurez généralement à fournir vos coordonnées, une très courte description (français et anglais) et une photo de bonne qualité. L'équipe du tourisme se fera un plaisir de vous accompagner, au besoin.
- Avoir obtenu l'autorisation de la ville pour l'occupation du lieu de l'événement, si applicable.

***La ville de Waterloo n'est pas responsable des omissions ou des erreurs et n'a pas de pouvoir face aux décisions de Tourisme Cantons-de-l'Est***

*Pour toute question concernant ce programme, svp, veuillez communiquer avec Mme Jessica McMaster, directrice du développement commercial et touristique au 450-539-2282 poste : 225 ou [j.mcmaster@ville.waterloo.qc.ca](mailto:j.mcmaster@ville.waterloo.qc.ca).*

**WATERLOO**  
ensemble.